departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 19 mai 2003

Convocation du Conseil Municipal :

Assurances: Lancement d'un appel d'offres

le 5 mai 2003

Votants: 41

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 20 mai 2003

[Annexe]

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

Secrétaire de séance : Melle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA. Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

Excusés:

Conseillers:

M. Michel PAILLEY, M. Joël RENOUX, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 mai 2003

DELIBERATION D20030192

<u>Direction des Obligations et Droits du</u> Assurances : Lancement d'un appel d'offres Citoven

Choyer

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Les contrats d'assurance (Véhicules - Dommages aux Biens - Responsabilité Civile - Tous Risques Informatiques) de la Ville de Niort prendront fin au 31 décembre 2003.

Afin de procéder à la consultation effectuée en application du Code des Marchés Publics et du Code des Assurances, il est proposé de lancer une procédure d'appel d'offres en deux lots (Véhicules – Dommages aux Biens – Responsabilité Civile) et (Risques Informatiques), pour une durée de cinq ans.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation des Entreprises
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer l'appel d'offres et à signer le marché à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 41 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé : 0 Excusé: 4

> Pour le Maire de Niort **Alain BAUDIN** L'Adjoint au Maire

> > **Gérard NEBAS**

Ordre du jour